

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2016 – 714 du 25 novembre 2016
portant adoption du budget remanié gestion
2016 du Fonds National de la Microfinance
(FNM).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu** le décret n° 2016-264 du 6 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
- Vu** le décret n° 2016-421 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Vu** le décret n° 2016-424 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Travail, de la Fonction Publique et des Affaires Sociales ;
- Vu** le décret n° 2010-264 du 11 juin 2010 portant attributions, organisation et fonctionnement du Fonds National de la Microfinance ;
- Vu** les délibérations de la Commission Nationale de Coordination, d'orientation et de suivi du FNM en sa session extraordinaire du 15 septembre 2016 ;
- Sur** rapport du Ministre du Travail, de la Fonction Publique et des Affaires Sociales,
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 18 novembre 2016,

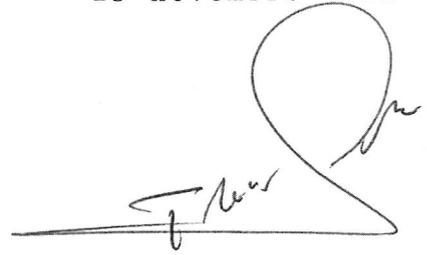
DECRETE

Article 1^{er} : Est approuvé le budget remanié gestion 2016 du Fonds National de la Microfinance tel qu'il figure en annexe au présent décret.

Article 2: Le présent décret sera publié au Journal officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 25 novembre 2016

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON.-

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général
de la Présidence de la République,



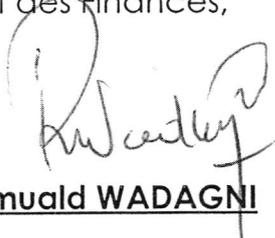
Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre d'Etat chargé du Plan
et du Développement,



Abdoulaye BIO TCHANE

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre du Travail, de la Fonction
Publique et des Affaires Sociales,



Adidjatou MATHYS

Ampliations : PR 06 – AN 100- CC 02 CS 02 – CES 02 – HAAC 02- HCJ 02 – MESGPR 02 – MPD 02 – MEF 02 – MTFPAS 02 – AUTRES
MINISTERES 17 - SGG 04- JORB 02.